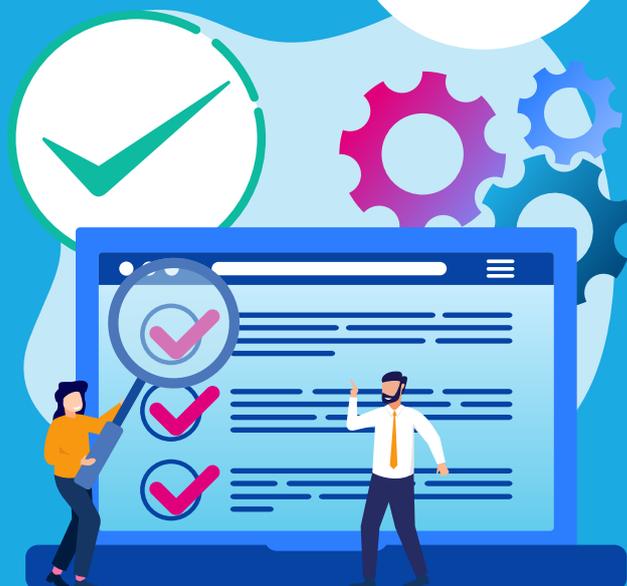


# Digitalisez votre **DUERP**\*!

PENDANT 30 JOURS  
**100%  
GRATUIT**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2024,  
il sera trop tard !

\*Document unique d'évaluation  
des risques professionnels



## VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE À PARTIR DE 1 SALARIÉ :

- Sans Document Unique
- Avec un Document Unique sans mise à jour



## SECUTOP VOUS PROPOSE

- Votre Document Unique digital en quelques clics seulement
- Des solutions de prévention adaptées à vos besoins



Depuis le Décret du 5/11/2001

Solution conforme à la LOI n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail et aux décrets d'application de mars 2022

**VOTRE PLATEFORME DIGITALE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL**

Actions ⑦

16

Actions non affectés ⑦

Le temps vous est compté !

Actions affectés ⑦

5

Actions réalisés ⑦

12

# DÉCOUVREZ LES NOUVELLES OBLIGATIONS LÉGALES POUR LE DOCUMENT UNIQUE (DUERP)

Décret N°2022-395 du 18 mars 2022

## → Conservation pendant 40 ans

Le DUERP et ses versions antérieures doivent être **conservés 40 ans** à compter de leur élaboration.

## → Accès aux anciens travailleurs

Le DUERP doit désormais être tenu à **disposition des anciens travailleurs** pour les versions en vigueur durant leur période d'activité dans l'entreprise et sur la partie concernant leurs expositions.

## → Plan d'action avec critères

Dans le plan d'action, doivent être ajoutés des **critères spécifiques** (indicateurs, budget, ressources, calendrier, conditions d'exécution).

## → Plateforme dématérialisée

Dépôt dématérialisé du DUERP sur un **portail numérique** géré par les organisations professionnelles d'employeurs :

- Au plus tard le **01/07/23** pour les entreprises d'au **moins 150 salariés**
- Au plus tard le **01/07/24** pour les **plus petites entreprises**

## → Mise à jour annuelle

Désormais, seules les entreprises de **11 salariés et plus** doivent effectuer une **mise à jour annuelle** du DUERP.

Pour les entreprises de **moins de 11 salariés**, la mise à jour doit tout de même être faite :

- Lors de toute **décision d'aménagement** importante modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail.
- Lorsqu'une **information supplémentaire** intéressant l'évaluation d'un risque est portée à la connaissance de l'employeur.

## LES AVANTAGES DE NOTRE OUTIL DIGITAL POUR VOS DUERP

### Obligations réglementaires respectées



Notre outil apporte une solution parfaite à l'ensemble des réglementations en vigueur. Notre service de veille réglementaire intégré vous garantit une conformité permanente.

### Sécurité garantie



Nous portons une attention indiscutable quant au respect de vos données personnelles (RGPD)

### Made in France



Notre logiciel est entièrement développé, hébergé et maintenu en France, ce qui garantit une réactivité maximale

### Réactivité optimale



Le support technique répond à toutes vos questions depuis l'encart prévu à cet effet dans l'outil

### Sans engagement



Vous souhaitez résilier votre abonnement ? Vous pouvez exporter en quelques clics la totalité de vos données et vous conservez l'accès sans aucune limite de temps à tout l'historique de vos documents uniques

### Adapté à TOUTES les entreprises



Notre logiciel s'adapte aussi bien à la TPE qu'au grand groupe multi-sites, quelque soit le secteur d'activité.



Bon à savoir

Externalisez votre référent santé sécurité auprès de nos équipes (à partir de 95€ HT\*)

\*Nous contacter

# DES FONCTIONNALITÉS CONÇUES POUR VOUS FACILITER LA TÂCHE !



Une **structure simplifiée** en unités de travail, postes, tâches, risques



Une **base de données d'actions** de maîtrise complète par catégorie de risque



La définition d'un **plan d'actions** et l'affectation de **pilotes**



Des propositions de **solutions adaptées** aux actions définies et aux risques, grâce à un **réseau de partenaires et fournisseurs** compétents



Une connexion aux différentes parties prenantes facilitée, grâce à un système de **notification automatique** : CSE, personnel, service de santé au travail. En un clic, l'ensemble de ces acteurs est **prévenu de la mise à jour** de votre DUERP



Une **gestion multisites simplifiée** grâce à un pilotage au sein d'un même espace de travail



Des **packs métiers** disponibles pour les artisans, la grande distribution, les activités tertiaires, etc. Et d'autres à venir !



Des **exports** possibles sous **différents formats** : Excel, Pdf

## TARIF & ABONNEMENT

# 300 €<sup>HT</sup>

UNE SEULE FOIS ET À VIE\*

Ouverture de l'accès à la plateforme

Inclus : 1 heure de formation en groupe



**Abonnement annuel** dégressif en fonction des effectifs : à partir de 50€ HT/an



Profitez de **30 jours d'essai gratuits** à la plateforme pour découvrir toutes les **fonctionnalités** !  
(hors options d'exports)

Je teste l'outil gratuitement

\*Sans aucune limite d'utilisateurs, de risques, d'actions.

### ABONNEMENT ANNUEL PAR SITE

Effectif sur 1 site	Tarif annuel par site (en € HT)
0 salarié	50
1 à 9 salariés	100
10 à 19 salariés	125
20 à 49 salariés	150
50 à 99 salariés	175
100 à 199 salariés	200
200 à 249 salariés	250
250 à 499 salariés	300
500 à 999 salariés	400
1 000 à 1 999 salariés	600
2 000 à 4 999 salariés	1 000
5 000 à 9 999 salariés	1 500
+ 10 000 salariés	0,15 / an / salariés en sus des 10 000

Vous avez plusieurs sites ?

Contactez-nous pour obtenir votre tarif !

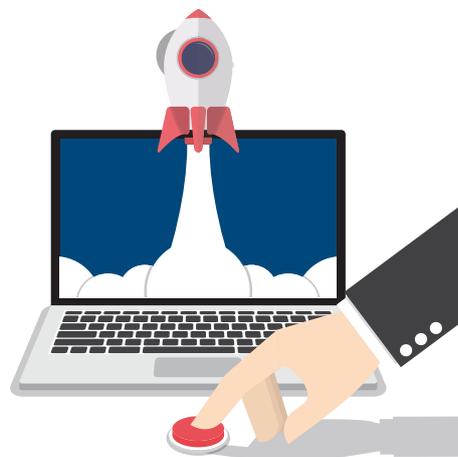


**SECUTOP**<sup>®</sup>  
YOU WILL NEVER WORK ALONE

**INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE DÉMO GRATUITE  
DE 45 MINUTES POUR DÉCOUVRIR L'OUTIL !**

Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur **secutop.fr** !

**Je m'inscris à une démo découverte**



**04 28 35 11 60 - [contact@secutop.fr](mailto:contact@secutop.fr)**

6 Rue de Copenhague  
38070 Saint Quentin Fallavier

